VERVIERS - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménagement provisoire en vue à l'ex-îlot Phoenix

En attendant la forêt urbaine

Mauvaise nouvelle pour la ville de Verviers. Elle ne peut prétendre aux fonds européens destinés à aménager la place de l'ancien îlot Phoenix en forêt urbaine. Il faudra donc financer ça autrement, et ça risque de prendre un peu plus de temps. En attendant, la Ville aménagera provisoirement l'espace pour le rendre plus attrayant.

Créer une sorte de petite forêt en plein milieu de la ville. C'est le projet que s'est fixé Maxime Degey, échevin des Travaux de Verviers, pour aménager l'endroit laissé vide par l'ancien îlot Phoenix. Une demande qui avait d'ailleurs été formulée à plusieurs reprises par le groupe Ecolo.
Et alors qu'il espérait bien pouvoir avancer rapidement grâce au projet européen Life, qui vise via l'octroi de fonds la verdurisation des centres-villes, il s'avère que Verviers ne pourra finalement pas toucher les subsides espérés.
« C'est une mauvaise nouvelle parce que ça signifie que, dans un premier temps, on ne pourra pas refaire la place comme on le désire », expose l'échevin des Travaux. Et d'ajouter : « mais ce n'est pas pour autant qu'on laisse tomber l'idée de verdurisation de cet endroit. Je vais d'ailleurs aller revoir l'auteur de projet pour voir ce qu'il est possible de réaliser et à quel prix ».

AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES

Par ailleurs, la ville de Verviers attend de recevoir l'étude de Mobilité du SPW, pour fin novembre logiquement, afin de voir ce qu'il adviendra de ce carrefour. « C'est l'un des endroits qui crée le plus d'embouteillages à Verviers. Et il n'est pas impossible qu'on rogne sur une partie des trottoirs ou de la place pour permettre de créer de nouvelles bandes de circulation. Ce sont des choses que l'on devra analyser une fois que les conclusions de l'étude tomberont », continue Maxime Degey. De ce fait, avant de s'embarquer dans le projet définitif, il est préférable d'attendre cette étude.
Quoi qu'il en soit, le projet « minéral », avec un auvent en métal notamment, semble bel et bien aux oubliettes. Et en attendant que la forêt urbaine voie le jour, la ville de Verviers a budgétisé une dizaine de milliers d'euros afin d'habiller provisoirement cette entrée de ville. « On a déjà retiré les barrières Heras. On va un peu nettoyer le sol et on mettra des bacs à fleurs pour que ce soit un peu plus joli en attendant que le projet définitif avance », explique l'échevin des Travaux.

> *« Dans un premier temps, on ne pourra pas refaire la place comme on le désire »*
>
> Maxime Degey

La ville a commencé à nettoyer la zone. © J.R.

UN QUARTIER EMBELLI

Et de rappeler que d'ici quelques mois, c'est tout un quartier qui sera embelli puisque l'avenue Mullendorf, le mur de soutènement de ses escaliers ainsi que la place d'Arles, vont également faire peau neuve. « On vient d'ailleurs d'attribuer le marché pour la place, précise Maxime Degey. Le quartier bouge et c'est une bonne chose ».

LOÏC MANGUETTE

THEUX – MOBILITÉ DOUCE

Deux itinéraires cyclos en projet

L'idée est de relier les villages de Polleur et La Reid. © D.R.

C'est une excellente nouvelle pour tous les cyclistes qu'Alexandre Lodez, échevin des Finances, a annoncé lors du conseil communal de ce mercredi. La commune de Theux vient en effet de répondre à un appel à projets de la région wallonne afin d'obtenir des subsides pour des voies lentes. Deux itinéraires ont été étudiés par la commune. « Ce sont des projets dont on avait déjà parlé voici dix ans désormais. Il s'agit de relier les villages de Polleur et La Reid entre eux. Mais ici, lorsqu'on a su que la région wallonne octroyait des subsides, on a demandé au service des travaux de développer des tracés », expose Alexandre Lodez.
Le premier tracé étudié relierait le village de Polleur à Theux via la route du Congrès de Polleur. Le second relierait les villages de Spixhe et de La Reid via les rues le Thuron, Hestroumont et des Carrières. « Ces tracés présentent l'avantage de passer par des voiries communales », note l'échevin. Côté aménagement, ce sont de vraies belles pistes cyclables qui seraient créées. La voirie serait légèrement rétrécie afin de créer une zone tampon entre la route et la piste cyclable. Grâce aux accotements, on coulerait alors une bande en béton d'1m50 de large pour permettre aux cyclistes de se déplacer.

MAXIMUM 300.000 € DE SUBSIDES

Mais les projets sont onéreux : 600.000 € pour le premier, 500.000 € pour le second. « Or, on ne peut avoir que 300.000 € maximum. Mais ça nous permettra de réaliser un premier projet puis, avec la fondation rurale de Wallonie, de chercher d'autres alternatives afin d'avoir des subsides pour le deuxième », note Alexandre Lodez qui préfère ne pas s'avancer sur une date.
« C'est par contre un signal fort pour les modes de déplacement doux d'autant que je rappelle que 2,5 millions d'euros ont été débloqués pour la liaison entre Spa et Theux », conclut l'échevin.

LOÏC MANGUETTE

THEUX - CRISE SANITAIRE

Il s'indigne contre les conseils en présentiel

C'est par une petite pique à l'égard de ses collègues élus des autres communes que Cédric Théate a clos le conseil communal de Theux ce mardi. Et pour cause, alors que le conseil de Theux s'est déroulé, en dernière minute, en vidéoconférence et non en présentiel, il ne comprend pas comment certaines communes peuvent encore organiser des conseils communaux de la sorte.

« UN MAUVAIS SIGNAL »

« Vis-à-vis de la population à qui on demande de limiter ses déplacements, vis-à-vis de l'horeca qui est fermé et vis-à-vis de nombreuses entreprises qui doivent fermer au profit du télétravail, je ne comprends pas pourquoi certains élus continuent à se voir en présentiel », lance-t-il estimant que c'est un très mauvais message envoyé à la population.
Pour le conseiller communal theutois, procéder de la sorte n'a également pas beaucoup de sens vis-à-vis des personnes qui désirent assister au conseil. « C'est justement l'organe démocratique où les citoyens peuvent venir assister au débat. Mais je me doute que la plupart n'ont pas envie de se retrouver dans une salle remplie de personnes, même s'il y a des masques et que les distances sont respectées. La crise risque donc de les éloigner de la publicité des débats si l'on continue en présentiel ».

A Theux, on a opté pour la vidéoconférence ce mardi soir. © D.R.

ENCOURAGER DAVANTAGE

Que faire dès lors ? Demander au Gouvernement wallon d'obliger les communes à passer en vidéoconférence ? « Je ne pense pas que c'est possible, même au niveau de la loi. Mais il faudrait par contre les encourager davantage. Leur montrer que c'est quelque chose qui est tout à fait possible de faire. Et s'ils en doutent, qu'ils se mettent en contact avec les communes qui le font déjà », insiste l'assureur theutois, qui a lui fait passer son entreprise en télétravail.
Il estime par ailleurs que la vidéoconférence apporte une nouvelle audience aux débats communaux. « On l'a vu hier à Theux, on a été jusqu'à une centaine à regarder le conseil sur la plateforme. Ça permet donc de toucher plus de gens et, démocratiquement, c'est plutôt positif », insiste-t-il.
Cédric Théate proposera d'ailleurs aux différents conseillers communaux prochainement qu'une fois la crise passée, les conseils continuent à être retransmis sur Internet. « Nous devons profiter de la crise pour encore améliorer notre communication envers les citoyens », conclut-il.

L.M.

PROVINCE - POLITIQUE

Le gouverneur Jamar est de retour

Absent depuis trois mois suite à de graves problèmes de santé, Hervé Jamar reprendra ses fonctions de gouverneur de la province de Liège dès ce dimanche 1er novembre. Un retour qu'il vient d'annoncer par voie de communiqué. « J'ai l'immense plaisir de vous annoncer que je reprendrai mes fonctions ce dimanche 1er novembre après une période de convalescence de trois mois, et ce suite à une transplantation d'organe. Plus motivé que jamais, en pleine santé, j'ai hâte de pouvoir à nouveau être au service des habitants de la province de Liège, des 84 communes ainsi que de toutes les forces vives qui la composent », écrit-il.
Remplacé durant la majeure partie de cette crise du Covid-19 par Catherine Delcourt, Hervé Jamar entend bien dès maintenant prendre le problème à bras-le-corps et en appelle à la solidarité de tout un chacun. « En cette période tellement difficile pour tout un chacun, je mesure l'ampleur et la qualité du travail effectué par celle qui m'a remplacé ces derniers temps. Merci du fond du cœur à Catherine Delcourt, commissaire d'arrondissement, ainsi qu'à nos équipes de la planification d'urgence et du cabinet. [...] La crise sanitaire qui nous frappe est sans précédent. Aussi, je ne peux écrire ces lignes sans penser à celles et ceux qui combattent le virus au quotidien : aides-soignants, infirmiers, médecins. C'est l'ensemble du personnel des institutions de soins, des maisons de repos, et des structures d'hébergement qui mérite notre profonde gratitude. Ils font la fierté de notre population. Je leur témoigne, en toute humilité, mon admiration et mon entier soutien. C'est la raison pour laquelle j'en appelle au sens citoyen de chacun : reprenons les gestes symboliques de solidarité manifestés au cours de la première vague de l'épidémie. Chaque soir, à 20h, à notre fenêtre, sur notre balcon, dans notre jardin, applaudissons-les ! ».

Hervé Jamar reprend ses fonctions de gouverneur. © JYD